



Toute inscription à nos stages fait office d'acceptation du présent règlement !

Règlement

Réservation

La réservation de votre stage se fait uniquement par internet en complétant le formulaire. Vous recevrez ensuite une confirmation de notre part vous signalant que votre demande est acceptée et enregistrée. Dans le cas contraire, veuillez nous contacter pour nous le signaler.

Payement du stage

Lors de la confirmation du stage de votre enfant, vous recevrez le montant à régler ainsi que les différentes possibilités de paiement. Pour une question d'organisation, lors de certains stages ou lors d'une inscription tardive, le paiement se fera uniquement en liquide.

Le paiement doit être effectué 1 semaine avant le stage ou au plus tard le lundi à l'accueil.

Attention ! Tout paiement non effectué pour le lundi amènera au refus de participation de votre enfant !

En cas d'absence de votre enfant lors du stage que vous avez réservé

Votre stage est réservé à l'inscription. Ce n'est pas le paiement qui fait office de réservation, mais bien votre demande.

En cas d'absence au stage sans avoir prévenu l'organisation au plus tard la veille du stage à midi, nous nous verrons dans l'obligation de vous facturer 20 € pour frais administratifs.

Chaque stage commencé ne sera en aucun cas remboursé, même en cas de maladie.

Tarifs

Variables selon l'activité choisie, les tarifs sont précisés sur nos publicités.

Une assurance individuelle comprise dans le prix du stage

Votre enfant bénéficie d'une assurance individuelle comprise dans le prix du stage. Cette assurance couvre les frais médicaux dû à un accident survenu lors du stage et à cause de l'activité proposée. Cette assurance ne couvre pas un accident survenu à cause d'un comportement indésirable de l'enfant, ni les dégâts que votre enfant pourrait causer au niveau matériel ou physique à autrui, dans ce cas, c'est votre assurance familiale qui devra intervenir.

En cas de casse, de perte ou de vol d'objets personnels, de vêtements,... l'asbl décline toute responsabilité. Ne pas apporter d'objet de valeur !

L'assurance individuelle est active de 9h à 16h. Lors des garderies gratuites, les enfants sont surveillés et encadrés mais pas assurés. Idem lors d'activités extra-stage proposées par l'asbl comme les bivouacs, les jeux nocturnes,...

Lors de déplacement en voiture vers des activités extérieures, les parents seront avertis et, dans la mesure du possible, conduiront leur enfant sur place. Dans le cas contraire, les responsables du stage ou les moniteurs conduiront les enfants, mais lors de ce déplacement, l'asbl décline toute responsabilité en cas d'accident.

Avantages et réductions

10 € de réduction à partir du troisième enfant d'une même famille (si les enfants participent à un stage une même semaine)

Les mutuelles octroient des remboursements allant de 20 à 40€ pour la pratique d'un sport. Renseignez-vous auprès de celle-ci et demandez le formulaire de demande d'intervention.

Pour une question d'organisation, les formulaires «mutuel» ou les attestations de stage ne seront complétées par l'asbl que durant le stage, PAS APRES, donc n'oubliez pas !

Santé

En cas de problème de santé, d'allergie,... les parents doivent le signaler dès l'inscription !

Le premier jour du stage, à l'accueil, les parents remettent une feuille santé qui reprend : le nom, le prénom, le problème de santé de leur enfant. Si une prise de médicament est nécessaire durant le stage, il faudra l'indiquer sur cette feuille en veillant à ne pas oublier les indications d'horaire, de dosages,...

Pour tout médicament sous prescription, il faudra joindre un certificat médical.

Lors de petits bobos, notre trousse de secours qui contient les produits de base sera utilisée : arnica, spray contre les piqûres et désinfectant. En cas d'allergie à un de ces produits, le signaler également.

Pour chaque enfant inscrit, les parents veilleront à laisser un numéro de téléphone où ils seront toujours joignables. Dans le cas contraire, ils acceptent, en cas d'urgence, de laisser la prise de décision aux responsables du stage.

Les enfants qui participent au stage doivent être propres, les enfants portant des couches ne sont pas acceptés.

Garderies gratuites de 8h à 9h et de 16h à 17h

Afin de vous apporter plus de confort, vous pouvez profiter des garderies gratuites de 8h à 9h et de 16h à 17h mais attention il n'y a pas de garderie le vendredi après 16h !

Nos prestations de garderie démarrent à 8h, avant ce délai vos enfants se trouvent sous votre responsabilité.

De plus, pour le plus grand respect de notre staff d'encadrement, nous vous demandons de respecter ces horaires. Si par malheur un dépassement excessif de cet horaire de garderie était constaté, nous serions en mesure de vous facturer le temps de prestation supplémentaire au tarif de 15 € pour le retard. Dans la mesure du possible, veuillez prévenir de tout retard par téléphone !

Sécurité

Aucun enfant n'est autorisé à quitter le stage durant le temps de midi.

Si un enfant doit repartir plus tôt du stage, le parent devra récupérer son enfant où il se trouvera à ce moment-là de la journée (parfois en déplacement), à voir avec le moniteur.

Si les enfants doivent repartir avec d'autres personnes que leurs parents, il faudra nous le signaler. Une carte d'identité ou une attestation écrite pourra être demandée.

Si un enfant, pour des raisons juridiques, ne peut être repris par l'un des deux parents, cela devra nous être signalé à l'inscription et par écrit pour le moniteur de l'enfant.

Repas

Chaque enfant doit prévoir une ou deux collations, de quoi boire en suffisance et son pique-nique pour le temps de midi.

Une gourde ou une bouteille d'eau sont à favoriser plutôt que des jus. Chaque enfant pourra ainsi la remplir tout au long de la journée.

Il n'est pas possible de commander de quoi manger sur place.

Encadrement

Les responsables de l'asbl sont présents chaque jour, à la disposition des enfants et des parents.

Les moniteurs sont compétents et qualifiés : régent en éducation physique, enseignant, éducateur, ou moniteur approuvé par l'asbl...

Les aides-moniteurs sont des étudiants consciencieux, motivés et ayant un bon contact avec les enfants.

Chaque membre du personnel est tenu au secret professionnel.

Droit à l'image

Les parents autorisent l'organisateur «Nouvelle Vague asbl», à diffuser les photographies prises lors des stages sur lesquelles figure leur enfant :

- pour l'édition de documents de nature pédagogique
- pour des expositions relatives à l'organisation
- pour la publication sur le site internet, les flyers ou les cartes de visite de l'organisateur
- souvenirs ou visibilité des parents sur le facebook de l'asbl

Lors de l'inscription, les parents qui refusent l'utilisation des photographies de leur enfant doivent le signaler !

Apporter le premier jour

N'oubliez pas de consulter ce qu'il faut apporter dès le lundi de stage en fonction de l'activité choisie : VTT, tablier, casque, etc.

Lieu de stage

Nos lieux de stage peuvent varier, le lieu de stage est indiqué sur notre publicité.

Pour plus d'explications sur la localisation précise du stage, n'hésitez pas à nous contacter.